

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT , DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME ,DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE CHLEF

N°:1036/2016

- MISE EN DEMEURE -

N° 02

Additionnellement à notre envoi numéro 55 /D.U.A.C en date du 06/01/2016 et à la première mise en demeure parue dans les quotidiens « Le jour d'Algérie » en langue française en date du 16/02/2016 et « El massar el arabi » en langue nationale en date du 16/02/2016, relative au projet de réalisation d'un établissement pénitentiaire en milieu ouvert à Hay Bensouna - Lot : Bloc accueil- Bloc administratif- Bloc Magasin et Bloc Logements , confié à l'entreprise Mansour Boukhtache Nouredine inscrit sous le registre de commerce numéro 4518421 A99 du 26/05/2003 et titulaire du marché N° 173 du 08/03/2009, est mis en demeure de déposer la situation de travaux cadre avenant de clôture dans un délais de huit (08) jours à compter de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale afin de clôturer l'opération, sachant que cet avenant a fait l'objet d'un visa par la commission de wilaya des marchés publics en date du 29/10/2015 et engagé par le contrôleur financier en date du 29/11/2015 .

Faute de quoi, nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation du marché au tord exclusif de l'entreprise.

ANEP N° 409 417 InfoSoir - Dimanche 13 - Lundi 14 mars 2016

Dimanche 13 - Lundi 14 mars 2016

14